

## AUTORISATION POUR LES MINEURS

### Médiathèque René Char - Ville de Solliès-Pont

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Domicilié(e) à \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Autorise le mineur en ma qualité de :

Père

Mère

Représentant légal

Nom et prénom du mineur : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

A s'inscrire à la médiathèque et à y emprunter les documents autorisés par cette adhésion.  
*Article 7 du règlement intérieur*

Pour les mineurs de 12 à 16 ans :

J'autorise le mineur à fréquenter la médiathèque sans accompagnement adulte et je dégage cette dernière de toute responsabilité. *Article 21 du règlement intérieur*

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- La médiathèque est un lieu public, ouvert à toutes et à tous.
- Le mineur reste sous ma responsabilité, que je sois présent sur site ou absent.
- En aucun cas un mineur de moins de 12 ans ne peut fréquenter l'établissement non accompagné par une personne majeure (parent ou représentant légal)

Je m'engage à informer la médiathèque de tout changement concernant cette autorisation.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la médiathèque de Solliès-Pont. La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données collectées peuvent être communiquées aux services concernés de la médiathèque de Solliès-Pont. Les données sont conservées pendant 12 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier en vous adressant à [mairie@solliesspont.fr](mailto:mairie@solliesspont.fr). Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM : [dpo@sictiam.fr](mailto:dpo@sictiam.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.